

La nécropole romaine d'Arconciel / Pré de l'Arche FR

Autor(en): **Vauthey, Pierre-Alain**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Archéologie suisse : bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie = Archeologia svizzera : bollettino della Società svizzera di preist**

Band (Jahr): **15 (1992)**

Heft 2: **Canton de Fribourg**

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-13349>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La nécropole romaine d'Arconciel/Pré de l'Arche FR

Pierre-Alain Vauthey

Le dimanche 9 juin 1991, un étudiant en archéologie signalait au Service archéologique de Fribourg la présence de nombreux tessons romains en surface de dépôts de terre disséminés sur le territoire de la commune d'Arconciel. La provenance de ces vestiges fut rapidement localisée: un vaste chantier destiné à la construction d'un important complexe communal défonçait le centre du village au lieu dit Pré de l'Arche¹. Une série d'incinérations, éventrées par les machines de chantier, étaient visibles dans les profils de l'excavation. Une équipe de fouilleurs fut dès lors dépêchée sur place afin de procéder aux premiers constats et d'évaluer le potentiel archéologique de la zone menacée par les travaux. Les sondages effectués aboutirent à la découverte d'une riche nécropole romaine, jusqu'alors inconnue, comportant d'importants aménagements. Les investigations qui suivirent se déroulèrent jusqu'au 28 septembre et portèrent sur une surface de près de 1500 m². L'exploration toucha la zone directement menacée du site, soit manifestement la plus grande partie de l'aire funéraire. Les délais impartis aux archéologues impliquèrent l'emploi constant de machines de chantier et le recours au prélèvement en bloc de la plupart des tombes. Si aujourd'hui les travaux de terrain sont terminés, la fouille en laboratoire des sépultures prélevées se poursuit.

Sise au pied de la colline de Monternau, la nécropole s'étend en bordure d'une terrasse dominant le cours de la Sarine à l'altitude moyenne de 726 m. Le cimetière a été installé sur un terrain présentant une légère déclivité. A quelque 300 m de distance en direction ouest ont été repérés récemment les vestiges d'un important établissement romain². La qualité du mobilier issu des tombes et l'importance des aménagements funéraires mis au jour au Pré de l'Arche suggèrent un rapprochement probable entre les deux sites.

La majorité des tombes dégagées se regroupaient dans la partie basse du site à la périphérie occidentale de deux constructions quadrangulaires, à savoir un vaste enclos funéraire et un bâtiment rectangulaire (fig. 1). Malheureusement, les machines de chantier avaient fait disparaître

nombre d'entre elles, notamment sur le flanc ouest de la nécropole.

L'enclos funéraire

L'aménagement le plus ancien du site se présente sous la forme d'un grand enclos rectangulaire mesurant 19 m x 10,60 m et orienté dans le sens de la pente (fig. 2). Couvrant une surface au sol de plus de 200 m², il est délimité par un mur de pierres apparemment non maçonnées dont les assises suivaient la dénivellation du terrain. Conservée principalement en fondation, cette enceinte n'a révélé aucun accès. Toutefois, un empierrement présentant une largeur de 1,40 m était accolé au mur nord de l'enclos, côté extérieur. Rectiligne sur 2,30 m, il dessinait ensuite un coude qui l'orientait vers la route cantonale bordant la fouille: la situation topographique de la nécropole aurait-elle été dictée par la présence d'une éventuelle route romaine dont le tracé aurait été conservé dans le cadastre actuel? Il est à noter que le dépôt d'un vase entier a été observé en bordure de l'empierrement.

A l'intérieur de l'enclos, quatre incinérations ont été dégagées. Disposées quasiment sur une ligne, toutes ces sépultures se répartissaient sur la moitié méridionale de la surface définie par l'enceinte avec un regroupement central de trois tombes. Il n'est pas exclu que l'extrémité occidentale de l'enclos, détruite par les machines de chantier, en ait comporté d'autres. Toutes ces incinérations présentaient des urnes en verre (fig. 3). La plus grande tombe, mesurant plus de 1,70 m, se caractérisait par l'abondance et la richesse de son mobilier funéraire. Sur le fond de la fosse reposait l'urne en verre associée à deux clefs en fer, symboles de la maison et du foyer. De par ses dimensions, son emplacement centralisé dans l'enclos et l'importance de son contenu, cette sépulture pourrait avoir déterminé la construction de l'enclos. A l'extérieur, accolé contre le mur d'enceinte, un foyer contenant encore un récipient en pierre ollaire témoignait probablement de la pratique de repas funéraires. Des offrandes alimentaires ont par ailleurs été

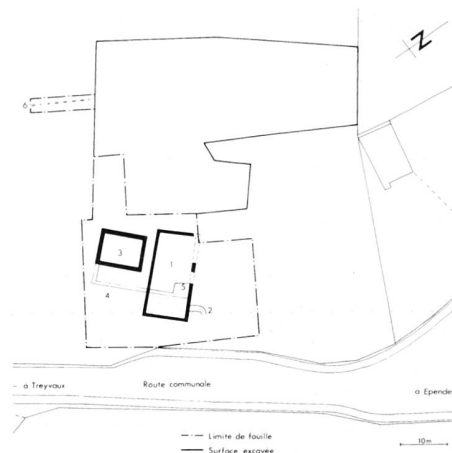


fig. 1
Plan schématique des structures de la nécropole. 1 Enclos; 2 Empierrement; 3 Bâtiment funéraire; 4 Mur de soutènement? 5 Rampe d'accès? 6 Drain. Schematischer Plan des Friedhofs. Pianta schematica della necropoli.

observées dans le contenu de certaines fosses. Signalons également la découverte au milieu de la couche de démolition de l'enclos d'une lampe à huile en terre cuite: cet accessoire, symbole de la lumière protectrice permettant au mort de s'orienter au milieu des Ténèbres, est fréquemment attesté dans le Nord et le Sud de la Gaule.

Le bâtiment funéraire

Le développement de la nécropole passa par la construction d'une importante structure maçonnée de forme rectangulaire (10,35 m x 7,85 m). Disposée perpendiculairement par rapport à l'enclos, elle en est distante de 1,20 m seulement. Son implantation au milieu de la nécropole a impliqué la destruction de plusieurs sépultures anciennes (fig. 4).

Malgré l'absence de tuiles, son interprétation en tant que bâtiment est étayée par la largeur importante des murs (0,90 m-1 m) ainsi que par leur remarquable profondeur d'implantation (jusqu'à 2 m). L'accès de cet édifice n'a pu être localisé. A l'origine tout au moins, l'affectation de ce bâtiment était

probablement funéraire mais sa fonction exacte nous échappe à cause des bouleversements qui en ont affecté la surface intérieure. S'agissait-il d'un bâtiment de service, d'un local destiné à l'exposition du mort ou d'une *cella memoriae*? L'analyse des sépultures trouvées sous sa surface apportera peut-être un élément de réponse.

Signalons près de l'angle extérieur est la découverte d'une stèle anthropomorphe en molasse (fig. 5).

Aménagements divers

Une autre étape de l'aménagement du site consista à édifier un long mur liant l'enclos et le bâtiment funéraire. Ce muret (largeur env. 1 m), de construction très fruste, fut édifié à partir d'éléments de construction provenant sans doute d'un établissement romain environnant: on y observe entre autres des fragments de *tegulae*, d'*imbrices*, de *tubuli*, des fonds de récipients en pierre ollaire. La rubéfaction de la plupart de ces éléments attestent une destruction par le feu.

Ce muret courait le long du mur oriental du bâtiment, côté amont du site, à quelque 4 m de distance et marquait un retour à angle droit au niveau du mur sud du même édifice dont il constituait le prolongement. Curieusement, ce muret se prolongeait à l'intérieur de l'enclos, le partageant ainsi en deux zones de grandeurs inégales dans le sens de la largeur.

L'interprétation de cet aménagement est rendu malaisée par le fait que l'intersection entre le muret et l'enclos n'existe plus car elle a été détruite par un sondage géologique. On retiendra toutefois que ce muret détermine deux plans distincts: d'un côté, en amont, une surface presque horizontale, de l'autre, côté aval, un plan incliné

fig. 2
L'enclos funéraire; au second plan, le bâtiment funéraire. Vue du nord.
Gräbereinfriedung; im Hintergrund das Bestattungsgebäude. Blick von Norden.
Recinto; edificio funerario sullo sfondo. Veduta da nord.



fig. 3
Urne en verre d'une tombe à incinération. Hauteur 30 cm.
Glasurne eines Brandgrabes. Höhe 30 cm.
Urna di vetro di una tomba ad incinerazione.

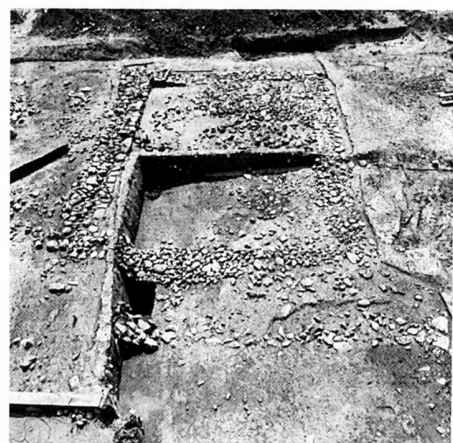
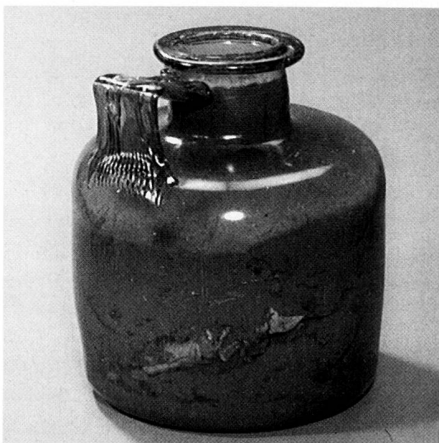


fig. 4
Le bâtiment funéraire; au premier plan, tronçon du mur de l'enclos. Vue du nord.
Das Bestattungsgebäude; im Vordergrund ein Mauerstück der Einfriedung. Blick von Norden.
L'edificio funerario; in primo piano parte del muro del recinto. Veduta da nord.



fig. 5
Stèle anthropomorphe en molasse (largeur 68 cm) près de l'angle est du bâtiment funéraire.
Anthropomorphe Stele aus Molasse, in der Nähe der Ostecke des Bestattungsgebäudes.
Stele antropomorfa in molassa, nei pressi dell'angolo orientale dell'edificio funerario.

fig. 6
Tombe à incinération. Diamètre 90 cm.
Brandbestattung.
Tomba ad incinerazione.



fig. 7
Inhumation d'un adolescent. Longueur du squelette: 1,10 m.
Körperbestattung einer jungen Person.
Tomba ad inumazione di un individuo giovane.



correspondant à la pente naturelle du terrain. L'érection de ce muret, trop faiblement implanté pour s'élever en hauteur, avait donc vraisemblablement pour but de permettre l'aménagement d'un plan horizontal dans la partie supérieure du site. L'hypothèse d'un petit muret de soutènement est la plus plausible. Elle serait corroborée par la présence d'une rampe de 4 m attenant au mur nord de l'enclos et permettant de passer d'un plan à l'autre.

A l'ouest de la nécropole, soit à plus de 20 m de distance des constructions funéraires, a été dégagé un drainage constitué de galets morainiques. Cet aménagement est identique à ceux observés fréquemment dans les établissements romains³. Placé trop perpendiculairement par rapport à la pente, il fut rapidement hors d'état, son canal intérieur s'étant obstrué rapidement.

Les sépultures

La partie fouillée de la nécropole a révélé quelque 80 sépultures, soit 72 incinérations et 8 inhumations. La plupart des tombes dégagées se regroupaient à la périphérie ouest des constructions funéraires dans la partie inférieure du site. Les limites exactes de cette nécropole restent pour l'instant inconnues car elles dépassent sur trois côtés l'emprise du chantier de fouille. Seule certitude toutefois: le cimetière ne se poursuit pas au-delà de l'enclos en direction nord-est. Cette zone fouillée n'a révélé aucun aménagement particulier (fossé, levée de terre, poteaux de palissade, etc.) pouvant faire songer à un balisage du site. A l'est, quelques rares incinérations éparses sont apparues en limite de fouille. Au cours des investigations, aucune aire de crémation n'a été repérée. Visiblement, le développement de la nécropole est déterminé dans un premier temps par la présence de l'enclos, puis plus tard également par celle du bâtiment funéraire. La densité des tombes est variable selon les endroits, particulièrement forte en bordure des constructions. Malheureusement, la zone la plus riche a été la plus touchée par les machines de chantier: bon nombre de tombes ont été soit détruites, soit arasées en surface.

Les incinérations révèlent une grande diversité typologique qui correspond parfois à des regroupements au sein de la nécropole. Leurs dimensions sont très inégales: si les plus petites présentent un diamètre de 0,30 m seulement, la plus grande mesure près de 3 m (fig. 6).

Les délais de fouille impartis aux fouilleurs

ont impliqué le prélèvement sur place de la plupart des incinérations. Aussi l'analyse de ces structures se poursuit actuellement en laboratoire: elle permettra de recenser les différents types d'incinérations rencontrés sur le site d'Arconciel, d'étudier les offrandes qui leur sont associées ainsi que le matériel anthropologique et archéozoologique.

Plusieurs inhumations se trouvaient disséminées parmi les incinérations. Apparemment aucune organisation n'a présidé à leur implantation au milieu de la nécropole. L'état de conservation des squelettes varie d'un sujet à l'autre. Si certains présentaient encore la plupart de leurs os, d'autres n'étaient plus perceptibles que sous forme de traînées osseuses pulvérulentes. L'orientation des squelettes est très variable avec une prédominance pour l'axe d'alignement N-S. Les sujets les mieux conservés présentent tous une position de décubitus dorsal. Les jambes sont parallèles ou légèrement repliées sur le côté. La position des bras révèle toutes les variantes possibles à l'exception de celle des deux bras rabattus sur la poitrine. Mis à part un jeune enfant (fig. 7), tous les squelettes sont adultes. L'un des squelettes présentait une double fracture tibia-péroné. Plusieurs incinérations ont été dérangées par des inhumations postérieures, ce qui prouve qu'elles n'étaient plus signalées en surface. Tous les squelettes étaient enterrés en pleine terre. Une seule inhumation toutefois présentait des restes de cercueil. Cette tombe, profondément enfouie dans le sol, se trouvait isolée dans l'angle défini par l'enclos et le bâtiment funéraire. L'état des ossements était particulièrement mauvais. Étrangement la boîte crânienne se trouvait renversée à l'emplacement du bassin alors que la mâchoire figurait à sa place. Une écuelle carénée du IV^e siècle reposait sur le tibia droit.

Fouillée partiellement, la nécropole a déjà révélé quelques-uns de ses secrets. A ce jour, elle constitue la plus importante nécropole romaine en territoire fribourgeois⁴. Son occupation, en l'état actuel des travaux d'analyse, correspond aux quatre premiers siècles de notre ère.

¹ Toponyme faisant probablement référence aux eaux météoriques de la zone.

² Prospection Serge Menoud au mois de juillet 1991.

³ Cf. Archéologie fribourgeoise, Chronique archéologique 1987/1988, Fribourg 1991, 64ss.

⁴ Cf. H. Schwab, Nécropoles romaines sur territoire fribourgeois. Archéologie fribourgeoise, Chronique archéologique 1983, Fribourg 1985, 135-171; A.-F. Auberson, Sépultures romaines à incinération à La Roche. Archéologie fribourgeoise, Chronique archéologique 1987/1988, Fribourg 1991, 117-128; Ph. Jaton, Domdidier. Chapelle Notre-Dame-de-Compassion. Archéologie fribourgeoise 9a, à paraître.

Der römische Friedhof von Arconciel-Pré de l'Arche FR

Bedroht von Bauarbeiten musste der Friedhof im Sommer 1991 teilweise ausgegraben werden. 80 reich ausgestattete Gräber, davon 72 Brandbestattungen und 8 Körpergräber, ein grosser Bestattungsbezirk (19x10,6 m), eine rechteckige Konstruktion (10,35x7,85 m) und verschiedene Baustrukturen kamen zum Vorschein.

La necropoli romana d'Arconciel-Pré de l'Arche FR

Messa in pericolo da lavori edilizi, la necropoli è stata scavata parzialmente durante l'estate del 1991. Vennero così messi alla luce un vasto recinto funerario (19x10,6 m), una costruzione a pianta rettangolare (10,35x7,85 m) e diverse strutture. Le 80 tombe scoperte, 72 ad incinerazione e 8 ad inumazione, erano state dotate di ricchi corredi. M.L.B.B.

Editorial

Anders als die Nachbarkantone Bern und Waadt hat Freiburg Anteil nur an zwei der drei wesentlichen Landschaften Alpen, Mittelland und Jura; er berührt aber mehrfach den grössten See am Jurafuss, den Neuenburgersee, und umgreift mit den Rebbergen des Wistenlach den Murtensee.

Nach ihrem Rückzug hinterliessen die Eismassen des Rhonegletschers – sie waren aus dem Genferseebecken weit ins Mittelland gedrunken – eine Hügellandschaft, deren Terrassen und Mulden sich den ersten Bewohnern seit dem Ende der Altsteinzeit zu gelegentlichem Aufenthalt anboten.

Eine eindrückliche Zahl neolithischer Siedlungen säumt die Ufer des Murten- und des Neuenburgersees. Seit dem letzten Jahrhundert werden sie bald ausgebeutet, bald erforscht. Verfeinerte Methoden erhellen nunmehr auch Techniken wie zum z.B. die der Getreideernte, Lebensgrundlage der ersten sesshaften Bauern.

Auch wenn man die vereinzelt Fundstätten des Landneolithikums nicht vergisst, das vertraut gewordene Bild einer besonderen Siedlungsbauart an den Seeufern spiegelt offenbar nicht nur den Forschungsstand. Die flächendeckenden Untersuchungen im Zusammenhang mit dem Bau der Nationalstrasse N1 weisen darauf hin. Wohl sind immer wieder neolithische Funde und Befunde aufgetreten. Die Dörfer aber liegen weiter unten, vorne am See.

Ganz anders dann während mancher Abschnitte der Bronzezeit, wo sich eine Reihe von Weilern und Einzelhöfen verschiedener Bauart erfassen lässt. Sie stehen in mittelbarer Beziehung zum See – Verkehrsweg und Fischgründe – liegen aber ganz deutlich hinter dem flachen Uferstreifen am Fusse der Anhöhen, oft in der Nähe kleiner sumpfiger Senken. Für einmal lässt sich auch eine Beziehung zu gleichzeitigen Bestattungen mit guten Gründen vertreten. Halten wir die neueren Ergebnisse neben die Fundkarte der Bronzezeit des übrigen Kantonsgebietes, lässt sich erahnen, was mit entsprechenden Arbeiten zu entdecken bliebe.

Die bei Bund und Kanton für den Nationalstrassenbau Verantwortlichen haben die eingehende Erforschung dieses Geländestreifens mit Interesse unterstützt. Wir sind ihnen zu grossem Dank verpflichtet.

Gleich den »Pfahlbauten« weckten auch die hallstattzeitlichen Grabhügel im 19. Jahrhundert die Neugierde der Geschichtsforscher wie auch zwielichtiger Liebhaber. Neben ausgegrabenen und ausgeraubten Tumuli gibt es glücklicherweise etliche untersuchte und im ganzen Kanton noch zahlreiche nicht näher erforschte. Anlässlich der Jahresversammlung soll ein wirtschaftliches und kulturelles Zentrum jener Zeit, Châtillon-sur-Glâne, besucht werden. Die befestigte Anlage zeigt Bezüge zum Mittelmeerraum. Solche sind allerdings schon im älteren Fundgut, etwa von Autavaux vorgezeichnet. Bedeutend unter den Zeugnissen der La-Tène-Zeit ist das Oppidum auf dem Wistenlacherberg. Es spricht nichts dagegen, aber manches dafür, dass es sich dabei um eine der zwölf von Caesar genannten Siedlungen handelt, die von den Helvetiern 58 v. Chr. verlassen worden sind.

Jahre danach entstand ganz in der Nähe der Hauptstadt des römischen Helvetien, Avenches, deren Umland teilweise auf heute freiburgischem Boden liegt, gleichsam als Tivoli die Villa von Vallon. Die hier geborgenen Freskenfragmente erlauben schon vor dem Abschluss der langwierigen Konservierungsarbeiten einen Einblick in damalige Wohnkultur, während die Funde aus dem römischen Friedhof von Arconciel von der Hoffnung reden, davon möglichst

viel ins Jenseits mitnehmen zu können. Merkwürdiger berühren uns die in einheimischer Tradition stehenden Bestattungsbräuche im früh-römischen Tafers.

Während Jahrzehnten war das Bild vom einheimischen Frühmittelalter mit den beachtlichen Funden aus den Gräberfeldern von Attalens im Süden, Féigny im Nordwesten und Wahlern-Elisried in der bernischen Nachbarschaft abgesteckt. Namentlich die Ausgrabungen auf dem Trasse der Nationalstrasse N12 haben die Kenntnisse sehr erweitert. Nun schliesst sich die Nekropole von Le Bry an. Lully schliesslich überrascht mit einem frühchristlichen Grabbau und einer karolingischen Holzkirche.

Jahrhunderte lang fehlte der Region die gestaltende Mitte. Der Saane entlang, bald links bald rechts, meist mit einem Flussübergang verbunden, versuchten im Hochmittelalter verschiedene neugegründete Städte Handel und Verkehr an sich zu ziehen. Nur eine hat sich durchgesetzt: Freiburg. Seit je zweisprachig hat sie sich eine teils welsche, teils alemannische Landschaft erworben, aus welcher der eidgenössische Stand Freiburg hervorgehen sollte.

In den letzten Jahrzehnten stellte sich auch hier die Aufgabe, der archäologisch greifbaren Vergangenheit eine Zukunft zu sichern. In anerkennenswerter Weise haben Stellen des Bundes mit Rat und Tat geholfen. Aber nichts hätte sich bewegt ohne das unermüdliche Wirken einer ausserordentlichen Persönlichkeit. Vor 30 Jah-

ren ist Hanni Schwab, damals leitende Archäologin der 2. Juragewässerkorrektion (JGK) zur Kantonsarchäologin ernannt worden. »Ich habe seither versucht, im Kanton Freiburg, auch im Gebiete ausserhalb der von der 2. JGK direkt betroffenen Geländestreifen, die dringendsten archäologischen Aufgaben zu lösen«, schreibt sie in ihrem ersten Tätigkeitsbericht. Nicht nur versucht. Mit Leidenschaft und Tatkraft hat sie einen archäologischen Dienst aufgebaut, dessen Auftrag heute nicht anders lautet als damals: »Sehr viel bleibt aber noch zu tun, wenn verhindert werden soll, dass wertvolle Zeugen unserer Vergangenheit unbeachtet zerstört werden.«

Als Zeichen der Anerkennung und der Dankbarkeit ist dieses Heft Frau Hanni Schwab gewidmet.

fig. 1
Vue aérienne depuis la ville de Fribourg en direction du Lac de Gruyère. Photo »PHOTOSWISSAIR«. Luftaufnahme mit Sicht von der Stadt Freiburg (im Vordergrund) Richtung Greizersee. Fotografia aerea con vista sulla città di Friburgo in primo piano, in direzione del Lago di Gruyère.

fig. 2
Sites dans le canton de Fribourg mentionnés dans le texte. Karte des Kantons Freiburg mit den im Text erwähnten Fundstellen. Carta del Canton Friburgo con i siti menzionati nel testo.

